



Notaires associés

Karine BERTRAND-GOUVERNAIRE
Jean-Charles GOUVERNAIRE

Notaire

Stéphanie FORCADE

LISTING DES PIÈCES À FOURNIR POUR LA SIGNATURE D'UNE PROMESSE DE VENTE RELATIVE À UN BIEN EN COPROPRIÉTÉ

- Identification des parties :
 - * Noms, prénom(s),
 - * Date et lieu de naissance
 - * Même chose pour le conjoint
 - * Date et lieu de mariage (ou de PACS) ; si contrat de mariage ou de PACS, fournir copie du contrat.
 - * Professions respectives
 - * Adresse postale + téléphone(s) + adresse(s) email
- Copie des pièces d'identités en cours de validité des parties (CNI ou passeport)
- Si une des parties est une société : copie des statuts
- Copie du titre de propriété (+ si succession ou donation : copie du premier titre acquisitif existant)
- Prix du bien à vendre
- Liste du mobilier avec estimation
- Copie du dernier avis de taxe foncière du bien
- Si le bien à vendre est loué (ou a été loué) :
 - * Copie du contrat de bail
 - * Montant du loyer actuel (si celui-ci a été actualisé depuis la conclusion du bail)
 - * Montant du dépôt de garantie
 - * Copie de l'état des lieux
 - * Copie du congé (si le bien n'est pas loué mais a fait l'objet d'un congé)
- Dossier de diagnostics techniques (visant tous les lots de copropriété vendus)
- Si mise en copropriété de moins de 15 ans : diagnostic technique global + diagnostic technique des parties communes.
- Travaux au cours des dix dernières années :
 - * Nature des travaux
 - * Eventuelles autorisations d'assemblée générales et/ou d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...) + factures correspondantes
- Copropriété existant depuis moins de dix ans : pièces de construction (permis de construire + DAACT + attestation de conformité à la mesure du possible)
- Coordonnées du syndic de copropriété
- Copie du règlement de copropriété et de tous les modificatifs (si le client les détient ; à défaut il est possible de les obtenir auprès du syndic de copropriété)
- Pré état daté (si obtenu)
- Fiche synthétique
- Attestation d'immatriculation de la copropriété
- Carnet d'entretien
- Copie des procès-verbaux d'assemblée générale des trois dernières années
- Copie du dernier appel de charges